



DONNONS DU SENS À L'ÉCONOMIE

Rapport Financier 2021



Cofinancé par
l'Union européenne



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

FRANCE ACTIVE
Les entrepreneurs engagés
ISÈRE

Initiative grenoble
Un réseau. Un esprit

Préambule - Marie-France GERVASONI, Trésorière

2021 a été une année particulière pour GAIA à de nombreux égards.

Commençons par les **impacts économiques** (visibles au compte de résultat) :

Comme pour beaucoup de structures et d'entreprises, **les impacts de la crise sanitaire se sont encore largement fait sentir jusqu'à la fin du 1^{er} semestre**. Si une partie des conséquences de cette crise a des impacts économiques que nous pourrions qualifier de « positifs » pour GAIA avec :

- des partenaires qui ont continué à nous faire confiance en 2021 pour déployer des **dispositifs d'aides d'urgence au profit des structures et des entreprises** (la CAF pour la mobilisation de Cap Rebond, le Ministère de l'ESS via France Active pour la mobilisation d'Urgence ESS, la Région pour le Fonds Région Unie)
- et nous avons pu bénéficier de **soutiens accrus de certains partenaires** (Etat et Banque des Territoires) **sur le DLA**
- au plan des bonnes nouvelles, une **activité de formation dynamique** avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 30K€ en progression de 27% et des cotisations en hausse de 10%

Ces soutiens nouveaux ou en progression ont été **contrebalancés par des effets moins favorables** :

- **notre activité de financement des TPE** a été **fragilisée au premier trimestre** avec un contexte trop incertain pour les entrepreneurs pour se lancer (même si elle a redémarré de manière très dynamique ensuite)
- et **notre activité de financement des entrepreneurs engagés et des structures de l'ESS** a été très fortement impactée et **a largement peiné à repartir avant la fin de l'année 2021**
- Or, une partie non négligeable du modèle économique de ces programmes repose sur un système de barème avec une rémunération au dossier. Une baisse d'activité a donc un impact direct sur nos ressources.
- **Notre activité d'animation des coopérations territoriales** (consistant notamment à favoriser des temps collectifs et de rencontres qui n'ont pas pu tous être maintenus) **a également été freinée dans les opportunités de financement** qu'elle avait commencé à travailler en 2020 et début 2021.

Nous avons toutefois la chance d'avoir pu continuer à **compter sur un grand nombre de nos partenaires** (vue exhaustive de nos partenariats financiers à la fin de ce rapport) **qui ont maintenu leurs contributions financières** dans ce contexte très particulier et que nous remercions pour leur confiance.

Comme pour beaucoup d'entreprises et de structures également, **cette année 2021 a été une année de changements au plan humain :**

- 5 départs (dont 2 ruptures conventionnelles pour un coût total de 20K€) sur l'année 2021 et le tout début de l'année 2022 assortis d'arrivées et d'intégration/formation de nouveaux.elles collaborateurs.trices
- Un arrêt maladie puis un départ (avec passage de témoin en fin d'année) sur le poste de Direction qui était mutualisé avec France Active Savoie Mont Blanc depuis Mars 2020
- Une réorganisation des fonctions de Direction, managériale et transversale en fin d'année pour pallier les dysfonctionnements qui avaient pu être connus ces dernières années (et qui ont probablement contribué à cette vague de départs)
- La fatigue liée au contexte sanitaire et à ses conséquences sur l'activité qui a également eu des impacts sur la mobilisation bénévole

Il ne faut pas nier que, **comme dans toute organisation humaine, ces changements ne sont pas sans impacts sur la situation économique** d'une structure comme GAIA (même si tous ne sont pas aisément quantifiables).

Aujourd'hui, nous sommes en présence d'une direction volontaire, d'équipes métiers refondées et motivées et d'un pôle ressource impliqué, ce qui nous permet d'**envisager 2022 beaucoup plus sereinement.**

Enfin, et comme cela arrive parfois, l'année 2021 est également une année de **rattrapage d'un certain nombre de questions économiques des années antérieures :**

- une **perte sèche** après reprise sur provision **sur le FSE France Active de 2018** (environ 25K€)
- un **complément de provision sur FSE France Active de 2019** (au vu des 1^{ers} retours du CSF le concernant) **et de 2020** (par prudence car il s'agit de la même programmation) de 10% supplémentaire (provision totale passée = 30%)
- un **passage en perte à 100% d'un financement 2019 de la Région** concernant l'ex Labo des Partenariat qui avait entièrement été provisionné
- **l'apurement de quelques anciennes créances irrécouvrables** pour environ 4K€

Globalement, c'est donc **une année économiquement compliquée que GAIA a vécu**, qui se clôture par un résultat net négatif de l'ordre de -40K€. **Mais un important travail de restructuration du pilotage des activités et du suivi économique et financier global a été engagé et il devrait porter ses fruits dès 2022.**

Concernant les impacts financiers (visibles au bilan de l'association) :

- une **mobilisation de nos fonds un peu moins importante sur le prêt d'honneur** (en lien avec l'activité plus calme du 1^{er} trimestre et la mise en place des cofinancements de nos PH avec ceux de BPI France) **et sur le contrat d'apport associatif** (en lien avec la baisse globale d'activité de financement des structures de l'ESS) alors que nous bénéficions encore des remboursements de périodes de forte activité (2017/2018/2019) : ceci permet d'avoir une **saine capacité d'engagement sur ces fonds** et de la trésorerie disponible sans avoir, à court termes, d'importants besoins de re-dotation.
- une **prudence en termes de provisionnement sur notre ligne de prêt d'honneur** puisque nous avons suivi les mêmes règles que celles préconisées par Initiative France pour 2020. Il y aura des changements concernant ce point dans le bilan 2022 (que nous expliciteront bien évidemment dans notre rapport financier associé). Il y a eu peu de défaillances d'entreprises et pas de défaillances d'associations en 2021 mais nous avons des signaux que la situation sera probablement moins favorable en 2022.
- Un important travail d'**amélioration du délai de recouvrement de nos créances sur subventions d'exploitation** (-300K€ d'argent dehors au 31/12/2021 par rapport à la même date en 2020) qui nous permet également d'améliorer notre trésorerie de fonctionnement même si celle-ci reste relativement faible au vu de nos besoins (environ 450K€ soit un peu moins d'une demie année de charges)
- Malheureusement **un déficit 2021 qui vient impacter à la baisse les fonds associatifs de l'association**. Les fonds propres issus des résultats antérieurs atteignent 416 831€ soit 6% du total bilan, ce qui reste relativement faible au regard des enjeux d'autonomie financière de GAIA.

La situation financière de l'association est moins fortement impactée que sa situation économique en 2021, ce qui lui confère une capacité à soutenir la reprise de l'activité économique du territoire post crise sanitaire (déjà bien amorcée et qui devrait se poursuivre dans les prochains mois) et, le cas échéant, à faire face aux risques de défaillances d'entreprises après une année où leur nombre a été très faible.

SOMMAIRE

<i>Compte de Résultat 2021</i>	7
Les Produits	7
Les Charges	9
<i>Bilan 2021</i>	10
Actif	10
Passif	11
<i>Compte de Résultat simplifié 2021</i>	13
<i>Compte de résultat détaillé 2021</i>	16
<i>Bilan 2021</i>	18
<i>Répartition des dotations constituant le fonds de Prêt Honneur</i>	20
Pertes Prêt d'Honneur	21
<i>Détail des dotations constituant le fonds de Contrat d'Apport Associatif</i>	22
<i>Constitution du fonds de garantie FAG</i>	23
<i>Détails des subventions constituant le fonds d'Ingénierie du Dispositif Local d'Accompagnement</i>	24
<i>Informations liées à l'exercice</i>	26
<i>Faits marquants de l'exercice</i>	26
<i>Principes comptables et méthode de base</i>	27
Détail du projet associatif et de son financement	27
Évaluation des immobilisations et amortissements	28
Évaluation des créances et dettes	29
Évaluation des valeurs mobilières de placement	30
Fonds propres	30
Provisions pour risques et charges	30
<i>Notes relatives au bilan actif</i>	31
Immobilisations corporelles et incorporelles brutes	31
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	31

Immobilisations financières brutes	31
Dépréciation des immobilisations financières	32
Échéances des créances	32
Détail des produits à recevoir	33
Notes relatives au bilan passif	33
Fonds Associatif / Réserve	33
Apports avec Droit de Reprise	34
Dotations du fonds de Prêt d'Honneur	34
Avances remboursables Strat Up & GO (ex-INOVIZI)	34
- Dotations au fonds de Contrat d'Apport Associatif	34
Apports sans droit de reprise	35
Dotations du fonds de Prêt d'Honneur	35
Dotations au fonds de Contrat d'Apport Associatif	35
Fonds de Développement	37
Fonds de Garantie	37
Provisions	37
Détail des charges à payer	38
Notes relatives au compte de résultat	39
Ventilations des produits	39
Résultat exceptionnel	39
Néant	39
Autres informations	39
Valorisation des contributions volontaires	39
Effectif moyen	40
Rémunération des dirigeants	40
Partenariats	41

Compte de Résultat 2021

Les Produits

Les Produits de GAIA sont constitués :

- Pour l'essentiel, de **financements sur programmes** (associés à la réalisation d'actions et à l'atteinte d'objectifs pour 3 de nos 4 métiers : le **financement**, l'**accompagnement** et l'**Animation des coopérations territoriales**) pour 80% du total produits - ils sont quasi stables (légère progression de 1.56%)
- D'un **soutien au fonctionnement de la structure** pour 9% du total des produits
- De **chiffre d'affaires** (essentiellement sur **la formation**) et de **cotisations** pour 7% du total des produits d'exploitation
- De **produits divers** (reprises sur provisions, transferts de charges et produits divers de gestion courante) pour 4% du total des produits d'exploitation

Quelques éléments de détails concernant ces produits d'exploitation :

- Le soutien de la **Métropole de Grenoble** est maintenu sur l'ensemble des projets et est affecté de manière analytique aux 3 actions qu'elle finance : **Financement des TPE et structures de l'ESS**, **DLA** et **Animation des Coopérations Territoriales** mais aussi au fonctionnement de la structure
- La **Région Auvergne Rhône Alpes**, pour l'activité de **financement des TPE et des structures de l'ESS**, maintient son soutien à notre activité de plateforme Initiative sur la Métropole Grenobloise et le Sud Isère et notre activité d'association territoriale France Active sur l'ensemble du Département de l'Isère.
- Notre **activité de financement** est également soutenue via un système de barème par dossier (en fonction de leur stade de vie et de leur degré d'engagement) par **BPI France** (pour les TPE), par la **Banque des Territoires** (pour les structures de l'ESS et les entrepreneurs engagés) et par **France Active** (pour les 2 cibles)
- **la Banque des Territoires** est également un partenaire incontournable de notre **mission d'Animation des Coopérations Territoriales**, depuis le démarrage, ainsi que du **DLA**.
- l'Etat, via la **DETTS**, la **DRETTS Jeunesse et Sport** et le **FDVA**, soutient respectivement **notre mission d'Animation des Coopérations Territoriales**, le **DLA** et notre action **d'animation de notre communauté bénévole**.
- Nous saluons aussi le soutien de la **CAPI** sur l'**action de financement et de suivi des structures de l'ESS** et les liens avec Initiative Nord Isère, les apports des **Communautés de Communes de l'Oisans** et du **Trièves** sur le volet **porte d'entrée et de financement de la création d'entreprises sur le Sud Isère**.

- Saluons aussi l'apport financier du Département de l'Isère et de son service Insertion qui continue à **soutenir nos programmes de financement et d'accompagnement** des structures de l'ESS.
- Notons enfin un **changement de programmation FSE** : nous émargions jusqu'à fin 2020, à un financement FSE national via France Active pour soutenir notre activité de financement des TPE et des structures de l'ESS. Depuis début 2021, nous entrons dans une programmation FSE+ avec comme service instructeur la Région Auvergne Rhône Alpes dans le cadre d'un consortium avec toutes les associations territoriales du réseau France Active en Auvergne Rhône Alpes et dont le chef de file est la coordination régionale FA en ARA. Le périmètre de ce nouveau FSE+ change par rapport à celui que nous avons connu par le passé : il soutient toute notre activité d'accompagnement et de financement des projets d'entreprises de moins de 3 ans (hors agriculture), portées par des personnes physiques, quel que soit leur statut. Cela a pour conséquence de rendre éligible l'ensemble de notre activité de financement des TPE mais plus notre activité de soutien de financement des entreprises de l'ESS de plus de 3 ans.

Concernant les partenariats privés, GAIA bénéficie d'un soutien d'un certain nombre de partenaires pour ses actions :

- **EDF une Rivière Un Territoire** sur les **actions d'animation des coopérations territoriales** et sur le **financement des entreprises** sur le territoire du Sud Isère
- **La Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes**, dont nous bénéficions encore, en 2021, du plan de revitalisation 2019/2021 qui vient en soutien de notre **expertise en financement**
- Le **Crédit Mutuel**, la **Caisse d'Épargne Rhône Alpes**, le **Crédit Agricole Sud Rhône Alpes**, le **Crédit Coopératif** et la **BNP Paribas** sont également toujours présents à nos côtés, au plan des partenaires bancaires
- Et quelques autres acteurs privés soutiennent notre action : la **Fondation Macif**, **Groupama**, **Aesio Mutuelle** et la **SCOP Alma**

Certains de ces partenaires apportent leur soutien à GAIA dans le cadre d'une convention de financement, de mécénat ou de sponsoring, d'autres sous la forme d'une adhésion. Ainsi, les cotisations des entreprises et structures accompagnées et financées, des partenaires et des banques partenaires sont en légère progression par rapport à 2020 (185 adhérents pour 38.635 €) soit une progression de 10.48%.

Notons enfin :

- que nos prestations de services (essentiellement de la formation et quelques interventions diverses) sont en progression de 27% pour atteindre 29 488€

- que nous enregistrons des reprises sur provision de 100% de la provision FSE 2018 et de 100% de la provision du financement Région (CPER) de 2019 sur l'ex Labo des Partenariats (que nous passons en perte à 100% en charge)

Les Charges

Les charges externes augmentent de 11.05% par rapport à 2020 :

- nous constatons une **augmentation des loyers** car le loyer complémentaire pour l'extension de nos locaux de Grenoble pèse en année pleine. Nous avons mis fin à notre bail pour nos locaux de Vizille à compter de début Juillet et ne sommes aujourd'hui plus que locataires d'un bureau partagé sur place.
- Notre **chantier refonte de la communication** démarré en 2020 a occasionné des dépenses en 2021 (et il y en aura encore en 2022)
- Nous constatons une **augmentation de nos consommations de gaz et d'électricité**, probablement liée à une présence accrue dans les locaux en 2021 / à 2020 et à l'extension des locaux
- Nous notons une **hausse de la téléphonie** (équipement des salariés en téléphones portables pour favoriser le travail en mode hybride)
- Avec le retour à des conditions de travail plus normales, **les frais de déplacement sont également en progression** de 26%
- Et nous constatons aussi une **légère augmentation des cotisations** (+1000€ pour notre SI MUFFIN)

La masse salariale, principale charge de GAIA (**65% des charges d'exploitation**) est globalement **stable hormis les indemnités de rupture conventionnelle** d'un montant total de 20K€ (pour 2 ruptures). L'effectif permanent en 2021 est de 14.69 ETP.

Concernant les dotations aux provisions :

- Nous réalisons un **complément de provision sur le FSE France Active de 2019** (au vu des 1^{ers} retours du CSF le concernant) **et de 2020** (par prudence car il s'agit de la même programmation) de 10% supplémentaire (provision totale passée = 30%)
- Nous provisionnons le **FSE+ 2021, dans la même logique de prudence**, à hauteur de 30%

Concernant les pertes sur créances des exercices antérieurs, nous comptabilisons la **perte totale sur le FSE 2018** (environ 52K€), soit, après comptabilisation de la reprise sur provision, une perte nette d'environ 25K€.

Nous enregistrons également la **perte** de 11.25K€ **sur le financement Région (CPER)** sur l'ex Labo des Partenariats de 2019 et enregistrons **quelques pertes complémentaires** (programme d'appui des SIAE de 2020 = 1K€ et environ 3K€ de pertes sur anciennes créances).

Nous continuons à externaliser une partie de la comptabilité à notre cabinet comptable GALLO qui est un partenaire efficace et de proximité, nous tenons ici à les remercier pour le travail accompli.

Notre résultat net constitue ainsi un déficit de -39 472€.

Bilan 2021

Actif

Nos Immobilisations financières correspondent :

- Aux prêts que nous avons octroyés pour 2,8 M€ sur le prêt d'honneur et le Contrat d'apport associatif (incluant les provisions sur ces lignes).
 - o Concernant les prêts d'honneur, nous appliquons les mêmes règles de provision que celles préconisées en 2020 par Initiative France à savoir 10% sur tous les encours, 20% pour les encours qui ont plus de 3 impayés et 100% pour les encours d'entreprises qui sont en procédure collective.
 - o Un audit qualité Initiative France en cours fait ressortir que nous ne sommes pas en conformité avec les préconisations actuelles du réseau. Nous allons enclencher avec notre commissaire aux comptes, à l'automne 2022, un travail afin de se remettre en conformité. Il y aura donc des changements comptables en 2022, que nous expliciterons bien dans le prochain rapport financier
 - o Concernant le CAA, il n'y a pas de passage en perte cette année
- Les autres immobilisations financières aux fonds de garantie de nos lignes FAG et Quartier.

Nous avons réalisé quelques investissements informatiques pour environ 6K€ (ordinateurs et équipements pour notre serveur).

Les créances sont en diminution d'environ 300K€ : nous avons perçu un important solde FSE DLA (reliquat de plusieurs années) en Mai 2022 pour environ 120K€ et il y a un important effort pour recouvrer plus rapidement les créances (réalisation des bilans, structuration du pilotage et du suivi des financements...). Ce travail est réalisé conjointement entre la Direction, la Responsable Administrative et Financière et les chef.fes de projets.

Ainsi, la disponibilité s'améliore (+31%) grâce à l'effet conjoint :

- De la diminution du volume des créances d'exploitation
- D'une mobilisation de nos fonds un peu moins importante sur le prêt d'honneur et sur le contrat d'apport associatif alors que nous bénéficions encore des remboursements de périodes de forte activité (2017/2018/2019)

Passif

Nos Fonds Propres (hors fonds d'intervention) atteignent 219 349 € (imputés du résultat négatif de 2021) soit 3.1% du total bilan et 71j de charges d'exploitation (hors amortissements et provisions), ce qui dénote une nécessité très forte de consolidation.

En 2021, nous avons consommé environ 2.5K€ sur le fonds de développement pour diverses actions d'accompagnement à la consolidation ou développement de notre communauté d'entrepreneurs (ateliers, accompagnements individualisés...)

Comme nous nous y étions engagés, nous re-dotons depuis plusieurs années nos fonds d'interventions, ce qui a comme résultat :

1- Prêts d'Honneur Création sans droit de reprise : 2 721 K€ (+27K€ en 2021)

2- Prêts d'Honneur avec droit de reprise : 720 K€ (+ 270 K€ d'avances Inovizi)

3- Fonds de Développement : 197 K€

4- Contrat d'Apport Associatif sans droit de reprise : 717 K€

5- Contrat d'Apport Associatif avec droit de reprise : 1 306 K€

6- Lignes de Garanties : 78 K€ correspondant à la part en fonds propres de GAIA sur les lignes extinctives FAG et FAG Quartier

La part complémentaire, en compte de tiers, est constituée ainsi :

46700800	MAD FDS GAR. QUARTIERS N°153	6 079
46701000	MAD FDS GARANTIE FAG N°185	753 618

A noter que depuis plusieurs années, **GAIA mobilise la ligne France Active Garantie Auvergne Rhône Alpes pour l'intégralité de son activité de garantie bancaire**. Cette ligne, mutualisée pour toutes les associations France Active de la Région, est gérée par France Active Garantie et est, notamment, alimentée par la Région Auvergne Rhône Alpes via un conventionnement avec France Active Auvergne Rhône Alpes.

Compte de Résultat simplifié 2021

	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Subvention Fonct.	89 800 €	89 800 €
Aides d'Etat	7 333 €	2 667 €
Commissions sur Programmes	864 428 €	850 398 €
Prestations	34 310 €	34 483 €
Autres Produits	47 330 €	61 533 €
Cotisations Membres	38 635 €	34 970 €
TOTAL	1 081 836 €	1 073 851 €
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres Achats, Charges Externes	271 071 €	262 352 €
Impôts et Taxes	34 903 €	35 465 €
Traitements et Salaires	521 451 €	503 625 €
Charges Sociales	208 572 €	199 342 €
Dotations aux Amort. et Prov.	85 941 €	57 308 €
TOTAL	1 121 938 €	1 058 094 €
RESULTATS D'EXPLOITATION	-40 102 €	15 760 €
TOTAL	-40 102 €	15 760 €
RESULTAT FINANCIER	629	4 720 €
TOTAL	629 €	4 720 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Produits Exceptionnels		0 €
Charges Exceptionnelles		286 €
TOTAL	0 €	-286 €
<i>Contributions exceptionnelles Bénévolat</i>	<i>92 000 €</i>	<i>98 000 €</i>
RESULTAT NET	-39 473 €	20 194 €

31/12/2021 31/12/2020

PRODUITS D'EXPLOITATION

Subvention Fonct. 89.800 €	89800	89 800 €
Aides d'Etat 7.333 €	7333	2 667 €
Commissions sur Programmes 864.428 €	864428	850 398 €
Prestations 34.310 €	34310	34 483 €
Autres Produits 47.330 €	47330	64 533 €
Cotisations Membres 38.635 €	38635	34 970 €
TOTAL	1 081 836 €	1 076 851 €

CHARGES D'EXPLOITATION

Autres Achats, Charges Externes 271 071 €	271071	262 396 €
Impôts et Taxes 34.903 €	34903	35 465 €
Traitements et Salaires 521.451 €	521451	503 625 €
Charges Sociales 208.572 €	208572	199 342 €
Dotations aux Amort. et Prov. 85.941 €	85941	57 308 €
TOTAL	1 121 938 €	1 058 136 €

RESULTATS D'EXPLOITATION

-40 102 €	18 715 €	
TOTAL	-40 102 €	18 715 €

RESULTAT FINANCIER

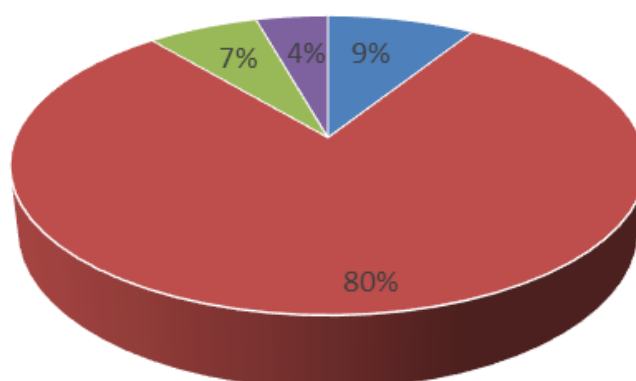
629	4 720 €	
TOTAL	629 €	4 720 €

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Produits Exceptionnels		0 €
Charges Exceptionnelles		286 €
TOTAL	0 €	-286 €

<i>Contributions exceptionnelles Bénévolat</i>	92 000 €	98 000 €
RESULTAT NET	-39 473 €	23 149 €

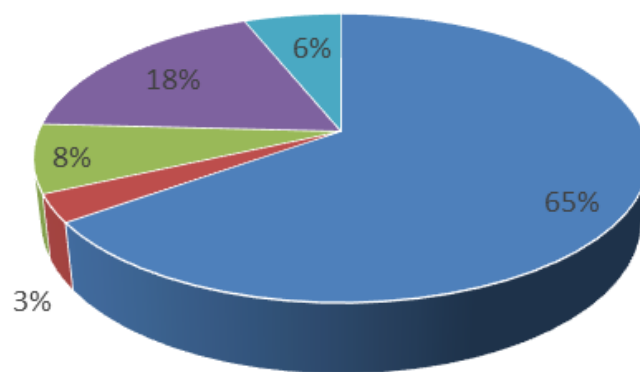
PRODUITS D'EXPLOITATION



RAPF

- Subventions de Fonctionnement
- Financements sur programmes
- Prestations, autre produits et cotisations
- Reprises sur dep, prov, transf de charges

CHARGES D'EXPLOITATION



- Masse salariale
- Impots et taxes
- Dotations aux amort. Et prov. Pour risques
- Autres achats et charges externes
- Pertes sur créances de ex. antérieurs

Compte de résultat détaillé 2021

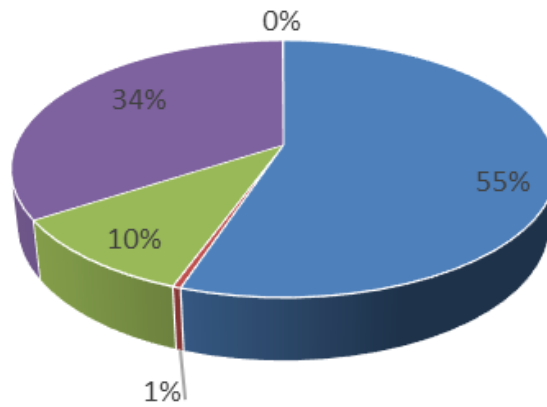
COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021	30/12/2020
Collectivités Locales	97 133 €	92 467 €
Grenoble Alpes Métropole + Aides d'Etat	97 133 €	92 467 €
Commissions sur Programmes	898 738 €	884 882 €
Commissions NACRE		2 650 €
Région Auvergne Rhone Alpes	133 533 €	133 533 €
Animation Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)	162 617 €	142 720 €
FSE France Active	161 302 €	145 941 €
Animation TPE	172 423 €	166 027 €
Animation Financement des entreprises Solidaires (FinES)	190 803 €	174 318 €
Labo des partenariats	43 750 €	85 210 €
Prestations de Services	34 310 €	34 483 €
Autres Produits	85 964 €	96 506 €
Cotisations Membres	38 635 €	34 970 €
Transfert de charges d'exploitation	5 624 €	513 €
Reprise sur provisions	40 503 €	62 250 €
Produits divers de gestion courante	18 €	3 €
IJSS salariés et Maintien de Salaire	1 184 €	- 1 230 €
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 081 835 €	1 073 855 €
Autres Achats et Charges Externes	252 115 €	247 322 €
Fourniture eau, électricité et gaz	11 447 €	7 203 €
Fournitures administratives	1 765 €	1 079 €
Fournitures entretien et petit équipement	2 775 €	2 800 €
Sous traitance générale	4 793 €	599 €
Locations immobilières dont location de salles	45 086 €	36 766 €
Locations mobilières	8 842 €	11 395 €
Frais d'entretien et de maintenance	13 665 €	14 413 €
Documentation, frais de séminaires, assurance, formation	6 542 €	8 555 €
Personnel intérimaires	38 934 €	38 720 €
Honoraires	13 748 €	14 455 €
Prestations externes	7 856 €	7 790 €
Publicité et cadeaux	605 €	376 €
Affranchissements et Télécommunication	11 810 €	9 457 €
Services bancaires et commissions sur chèques déjeuner	2 764 €	2 636 €
Autres charges	68 476 €	79 915 €
Cotisations et divers	13 007 €	11 163 €
Déplacements et Frais de Réception	18 954 €	15 033 €
Réceptions	3 437 €	4 260 €
Frais bénévoles, stagiaires, autres	383 €	668 €
Frais de missions et déplacements salariés	15 134 €	10 105 €

Impôts et Taxes	34 903 €	35 465 €
Taxe sur salaires	22 458 €	25 415 €
Atlas	5 598 €	5 313 €
Impôts sur les sociétés	167 €	727 €
Taxe Foncière	6 680 €	4 010 €
Charges de Personnel	730 024 €	702 967 €
Salaires	512 762 €	479 173 €
Cotisations sociales	187 474 €	175 626 €
Plan épargne entreprise	8 690 €	8 925 €
Prime pouvoir d'achat	- €	- €
Intéressement	- €	15 527 €
Autres charges de personnel	21 098 €	23 716 €
Dotations aux Amortissements et aux Provisions	85 941 €	57 308 €
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 121 937 €	1 058 095 €
Produits financiers	748 €	4 720 €
Charges financières (dont Prov. pour dépréciation des VMP)	119 €	
Produits exceptionnels		- €
Charges exceptionnelles		286 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 39 473 €	20 194 €

Bilan 2021

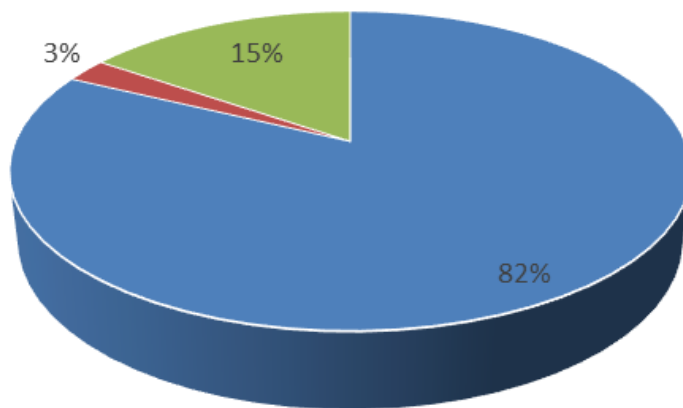
BILAN					
ACTIF	31/12/2021	31/12/2020	PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
Immobilisations incorporelles			Fonds propres (dont fonds associatifs 258 821 € et fonds développement 197 482€)	5 798 565 €	5 721 406 €
Concessions, Brevets et droits similaires			Réserves		
Autres immobilisations incorporelles			Réserves statutaires ou contractuelles		
Immobilisations corporelles			Autres réserves	20 000 €	20 000 €
Autres immobilisations corporelles	29 062 €	32 070 €	Résultat de l'exercice	- 39 472 €	20 194 €
Immobilisations financières			Subvention d'investissement		
Autres titres immobilisés	260 241 €	260 240 €			
Prêts	2 845 322 €	3 171 022 €			
Autres immobilisations financières	770 095 €	926 753 €			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 904 720 €	4 390 085 €	TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 779 093 €	5 761 600 €
Créances Clients et comptes rattachés	12 010 €	15 630 €	Provisions pour risques	169 139 €	132 535 €
Autres créances	710 429 €	991 953 €	Dettes financières	170 050 €	175 000 €
Valeurs mobilières de placement	79 034 €	79 034 €	Concours bancaires courants		
Disponibilités	2 319 936 €	1 768 570 €	Dettes d'exploitation		
Charges constatées d'avance	5 002 €	3 439 €	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 640 €	63 757 €
			Dettes fiscales et sociales	91 295 €	97 865 €
			Autres dettes	759 864 €	1 017 954 €
			Produits constatés d'avance	50 €	- €
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 126 411 €	2 858 626 €	TOTAL DETTES + PROVISION	1 252 038,00 €	1 487 111,00 €
TOTAL ACTIF	7 031 131 €	7 248 711 €	TOTAL PASSIF	7 031 131,00 €	7 248 711,00 €

ACTIF = 7.031.131 €



- Immobilisations financières
- Immobilisations corporelles
- Créances
- Disponibilités et VMP
- Charges constatées d'avance

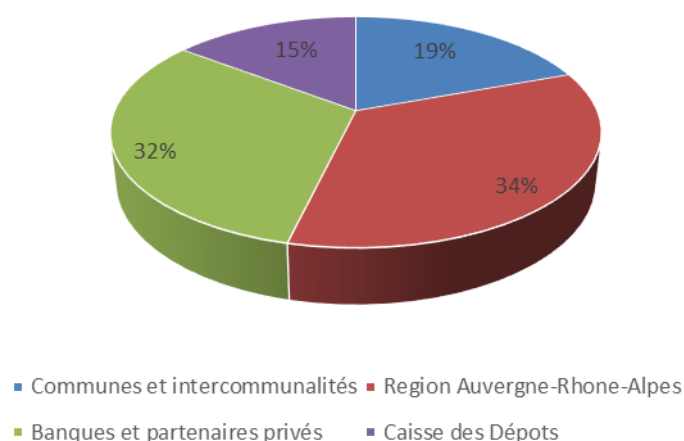
PASSIF : 7.031.131 €



- Capitaux propres
- Provisions
- Dettes

Répartition des dotations constituant le fonds de Prêt Honneur

Fonds de Prêt d'Honneur 2021



721 K€ + 270 K€ (Innovizi) avec droit de reprise et 2 721 K€ sans droit de reprise.

Provisions : Les provisions "Risque de pertes sur Prêts d'Honneur" permettent de couvrir le montant des sinistres probables attendus sur les Prêts d'Honneur en fonction du taux de remboursement BPI France et des risques de défaillances envisagées sur chaque dossier.

Pour 2021, la provision s'élève à 278 K€.

Pertes : Les prêts sont passés en pertes (en diminution du fonds de Prêt d'Honneur), après remboursement de la part contre garantie par BPI France, lorsque les créateurs ont cessé leur activité ou que les sommes sont considérées comme irrécouvrables.

Au titre de l'année 2021, le montant des pertes s'élève à **22.3 K€**.

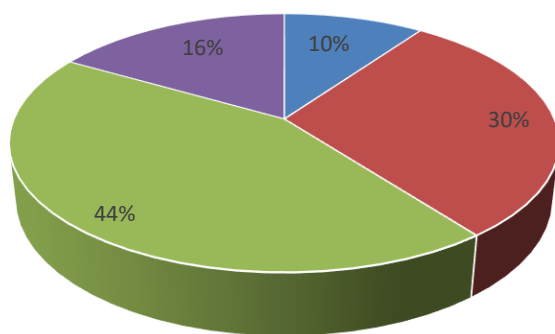
Pour INOVIZI, GAIA reçoit la totalité du montant du PH par Initiative Auvergne-Rhône-Alpes, et chaque année reverse le montant remboursé par les entrepreneurs.

Pertes Prêt d'Honneur

Pertes Prêt d'Honneur			
RAPPEL DES PERTES SUR PH			
	Pertes brutes	Rbt BPI	Pertes Nettes
Rappel des pertes au 31/12/2004	35 684,98 €		35 684,98 €
Rappel des pertes au 31/12/2005	16 068,07 €	991,71 €	15 076,36 €
Rappel des pertes au 31/12/2006	31 050,36 €	7 880,53 €	23 169,83 €
Rappel des pertes au 31/12/2007	39 416,77 €	7 583,29 €	31 833,48 €
Rappel des pertes au 31/12/2008	5 925,28 €	2 962,64 €	2 962,64 €
Rappel des pertes au 31/12/2009	50 457,93 €	29 865,07 €	20 592,86 €
Rappel des pertes au 31/12/2010	36 402,76 €	16 855,51 €	19 547,25 €
Rappel des pertes au 31/12/2011	75 914,96 €	47 939,79 €	27 975,17 €
Rappel des pertes au 31/12/2012	135 649,79 €	65 617,80 €	70 031,99 €
Rappel des pertes au 31/12/2013	140 210,87 €	53 197,87 €	84 013,00 €
Rappel des pertes au 31/12/2014	150 298,91 €	75 456,63 €	74 842,28 €
Rappel des pertes au 31/12/2015	323 624,99 €	177 949,88 €	145 675,10 €
Rappel des pertes au 31/12/2016	127 300,02 €	29 201,90 €	98 098,12 €
Rappel des pertes au 31/12/2017	160 783,63 €	72 216,99 €	88 566,64 €
Rappel des pertes au 31/12/2018	82 323,50 €	28 980,25 €	53 343,25 €
Rappel des pertes au 31/12/2019	143 550,35 €	66 054,45 €	77 495,90 €
Rappel des pertes au 31/12/2020	1 554 663,17	682 754,31	868 908,85
TOTAL PERTES 2021	49 985,00	27616,2	22 368,80

Détail des dotations constituant le fonds de Contrat d'Apport Associatif

Répartition du Fonds de CAA en 2021

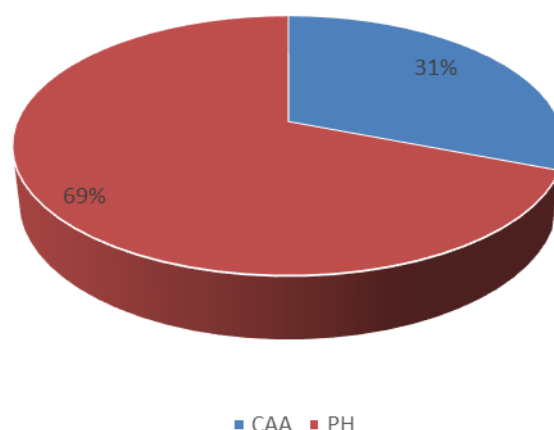


■ Banques et privés ■ CDC ■ Région Auvergne-Rhône-Alpes ■ Collectivités locales

1 307 K€ avec droit de reprise et 717 K€ sans droit de reprise.

Provisions:	
Rappel provisions au 31/12/2020	133 168 €
Provisions au 31/12/2021	124 785 €
Sinistres:	
Rappel pertes cumulées au 31/12/2020	282 799 €
Pertes cumulées au 31/12/2021	282 799 €

Provisions pour risques sur Prêts au 31/12/2021



Constitution du fonds de garantie FAG

La capacité d'engagement prévisionnelle de notre ligne de Garantie FAG (pour la part des fonds propres de GAIA) est de 78 K€. Tenant compte d'un coefficient multiplicateur x5, ces fonds propres ont un effet levier de **390 K€ de capacité de garantie**. A cette capacité liée aux fonds propres, s'ajoutent les comptes de tiers (gérés directement par France Active Garantie) selon le détail suivant :

46700800	MAD FDS GAR. QUARTIERS N°153	6 079
46701000	MAD FDS GARANTIE FAG N°185	753 618

A noter que ces 2 lignes de garanties sont dites « extinctives » puisqu'elles ont vocation à disparaître dans les années à venir, au profit de la seule mobilisation d'une ligne régionale gérée par France Active Garantie, en lien avec France Active Auvergne Rhône Alpes.

Détails des subventions constituant le fonds d'Ingénierie du Dispositif Local d'Accompagnement

DETAIL DES SUBVENTIONS CONSTITUANT LE FONDS D'INGENIERIE DLA 2021			
ORIGINE	RECU	A RECEVOIR	TOTAL
DIRECCTE UT 38	39 796 €	7 022 €	46 818 €
Banque des territoires Caisse des Dépôts	15 794 €	6 768 €	22 562 €
Grenoble Alpes Métropole	1 000 €	- €	1 000 €
Conseil Départemental de l'Isère	1 752 €	1 168 €	2 920 €
Région Auvergne-Rhone-Alpes	- €	16 900 €	16 900 €
TOTAL	58 342 €	31 858 €	90 200 €
FSE	23 207 €	58 743 €	81 950 €
TOTAL SUBVENTIONS	81 549 €	90 601 €	172 150 €
	PAYEES	A PAYER	TOTAL ENGAGE
Factures Ingénierie DLA 2021	82 830 €	89320	172 150 €
Solde comptable fin 2021			
SUBVENTIONS RECUES	81 549 €		
FACTURES PAYEES	82 830 €		
Solde	-	1 281 €	



DONNONS DU SENS À L'ÉCONOMIE

Annexe Bilan 2021



Cofinancé par
l'Union européenne



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

FRANCEACTIVE
Les entrepreneurs engagés
ISÈRE

Initiative grenoble
Un réseau. Un esprit

Informations liées à l'exercice

Total bilan :	7 031 K€
Total des produits d'exploit. :	1 082 K€
Résultat de l'exercice :	-39.4 K€
Durée de l'exercice :	12 mois

Faits marquants de l'exercice

La crise sanitaire toujours présente en début d'année 2021, avec **des impacts de divers ordres** :

- **sur l'activité** : moindre activité sur certains dispositifs, mobilisation sur des dispositifs d'urgence
- **sur les charges et les investissements** : moins de déplacements et d'évènements, mais plus d'achats et d'investissements (téléphonie, équipement serveur...) pour faciliter le travail en mode hybride
- **sur les provisions** : prudence sur les prêts d'honneur et pas de pertes sur le contrat d'apport associatif
- **sur les RH** : avec quelques arrêts maladie et des départs pour d'autres projets professionnels avec des remplacements (dont 2 ruptures conventionnelles pour un coût de 20K€)

Fin 2021, **une réorganisation interne qui portera davantage de fruits sur 2022** : l'ensemble de ces changements sont décrits au rapport d'activité 2021. A noter tout de même la prise de fonction de Direction de Marion Perroy au 1^{er} Novembre 2021 et le départ d'Anne-Laure Pitiot (qui était en mise à disposition de France Active Savoie Mont Blanc) au 31 Décembre 2021.

A noter également une création de poste de chargée de back office à compter d'Avril 2021, poste qui est pérennisé à compter du 1^{er} janvier 2022.

Concernant **les financements et les évolutions majeures** :

- **Un changement de programmation FSE+ 2021-2027** : auparavant notre organisme intermédiaire était France Active jusqu'à fin 2020. A compter du 1^{er} Janvier 2021, c'est la Région ARA qui devient instructeur et nous structurons un consortium avec France Active en Auvergne Rhône Alpes et toutes les associations FA en région ex Rhône Alpes. Les modalités (CSU) et le périmètre de financement (accompagnement et financement de la création d'entreprise pour

des entrepreneurs en activité de l'émergence aux 3 ans de leur entreprise) changent, occasionnant un total changement de mode de contractualisation, de reporting et de justification des actions.

- La suite et fin du financement de la CAF sur Cap Rebond
- La suite et fin du plan de revitalisation avec la Banque Populaire des Alpes

L'ensemble des faits marquants ayant eu des économiques et financiers en 2021 sont présentés dans le préambule du rapport financier de la trésorière de l'association.

Principes comptables et méthode de base

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC n° 2020-08 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif applicable à compter du 1er janvier 2020

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Détail du projet associatif et de son financement

GAIA soutient celles et ceux qui portent des initiatives en faveur d'une économie de proximité et porteuse de sens en Isère, parce qu'elle a la conviction qu'une économie plus solidaire, plus inclusive et plus durable est possible. Pour ce faire, GAIA propose des solutions complètes et personnalisées au service des projets individuels, des projets collectifs socialement utiles, innovants et des projets de territoires.

Elle s'appuie sur 4 métiers :

- **Le financement** pour faciliter aux entrepreneur.e.s l'accès au financement pour créer leur activité, la développer ou rebondir, selon une approche humaine de la finance
- **L'accompagnement** en diagnostiquant les besoins d'accompagnement, en identifiant le ou les meilleurs outils et dispositifs existants pour y répondre et, si c'est pertinent, en mettant en œuvre les l'ingénierie d'accompagnement portée par GAIA.
- **La formation** pour former ses publics pour renforcer leurs compétences afin de leur donner toutes les chances de pérenniser leur initiative.
- **Et la connexion et la coopération territoriale** pour inspirer, connecter intelligemment et faire coopérer les acteurs du territoire en s'appuyant sur une large palette d'outils et de processus collaboratifs et sur l'intelligence collective et territoriale.

Les fonds mobilisés pour ces actions sont attribués sous forme de fonds associatifs ou de subventions par les collectivités locales, les banques, les entreprises, l'État, la Banque des Territoires /CDC...

Les dépenses de fonctionnement de l'association sont couvertes par les financements sur programmes perçus sur les actions, les subventions d'exploitation, les prestations de services, ainsi que les adhésions.

Évaluation des immobilisations et amortissements

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés de la façon suivante :

Logiciels	L	Durée	1 à 3 Ans
Matériel de bureau et Informatique	L	Durée	2 à 4 Ans
Mobilier de bureau	L	Durée	8 Ans
Installations générales	L	Durée	5 à 8 ans

Les immobilisations financières sont principalement constituées :

- Des prêts accordés : Prêts d'Honneur et Contrats d'Apport Associatif. Elles sont enregistrées pour la valeur nominale de remboursement (capital restant dû au 31 décembre).
- Des dépôts de garantie des financeurs versés à GAIA et gérés par France Active, pour la gestion des lignes FAG et Quartiers.
- Des parts sociales détenues dans les établissements de crédit

Les risques de défaillance sur les prêts sont comptabilisés en dépréciations de créances :

Dépréciation de la ligne « dépôts de garantie »

La provision "Alerte sur Garantie France Active" sert à couvrir les risques d'appel en garantie portés par GAIA, à partir des informations communiquées par France Active sur la provision qu'elle a elle-même constituée et en fonction du taux de participation en garantie.

Dépréciation de la ligne « Prêts d'Honneur »

Les provisions "Risque de Pertes sur PH" permettent de couvrir le montant des sinistres probables attendu sur les Prêts d'Honneur en fonction des risques de défaillances envisagés sur chaque dossier et après déduction du remboursement de la contre garantie BPI France. Les taux de dépréciation appliqués sur les prêts d'honneur sont déterminés selon les modalités suivantes :

- Risque de 100% pour les encours défaillants et contentieux (procédures collectives...)
- Risque de 20% sur les encours présentant plus de 3 impayés
- Risque de 10% de pertes statistique sur les prêts sans incidents.

Compte tenu du contexte et afin de sécuriser les pertes à venir liées à la crise sanitaire, la ligne de provision complémentaire spéciale « COVID » constituée en 2020 à hauteur de 10% du total des encours nets de la contre-garantie BPI, sur les préconisations du réseau Initiative France, a été maintenue sur 2021.

Dépréciation de la ligne « Contrat d'Apport Associatif

Les provisions "Risque de Pertes sur CAA" permettent de couvrir le montant des sinistres probables attendu sur les CAA en fonction des risques de défaillance sur chaque dossier, selon les modalités suivantes :

- Risque de 100% pour les encours défaillants et contentieux (procédures collectives...)
- Risque de 20% sur les encours présentant plus de 3 impayés
- Risque de 10% de pertes statistique sur les prêts sans incidents.

Évaluation des créances et dettes

Elles sont valorisées à leur valeur comptable. Les créances dont la valeur nominale de remboursement a diminué ont fait l'objet, quand celle-ci est réversible, d'une provision pour dépréciation.

Évaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées selon la méthode "FIFO". Lorsque la valeur du portefeuille à la clôture est inférieure à la valeur d'acquisition des titres, une provision est inscrite pour couvrir la perte latente.

Fonds propres

Les fonds propres de l'association sont constitués :

Des fonds associatifs et des réserves pour projet associatif constitués d'éléments définitivement acquis par l'association (affectation des résultats sur les exercices antérieurs).

Du Fonds De développement qui est constitué des soldes des subventions des exercices antérieurs à 2003, et peut être alimenté par les cotisations des membres, diminué des prestations d'Ingénierie ou d'actions de développement (TPE ou ESS) de l'année en cours. Il est mobilisé pour financer des actions qui contribuent à soutenir le développement des entrepreneurs accompagnés et financés (ateliers collectifs, accompagnements individualisés...).

Des fonds d'intervention avec et sans droit de reprise (voir ventilation ci-dessous). Les pertes constatées sur les prêts d'honneur et les CAA au titre de l'exercice sont imputées directement au prorata de la part respective des apports avec et sans Droit de Reprise sur les Fonds d'intervention, sans transiter par le compte de résultat.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques de rappels de fonds sur la convention annuelle FSE ont été constituées dans l'attente de leur validation définitive.

La provision pour "Retraite" représente la valorisation des droits acquis par les salariés de l'Association au 31/12/2021 au titre de leur indemnité de départ en retraite.

Notes relatives au bilan actif

Immobilisations corporelles et incorporelles brutes

	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin de l'exercice
Concessions, Brevet et droits similaires	8 790			8 790 €
Autres immobilisations incorporelles	4 951			4 951 €
Immobilisations corporelles	114 705	5 826 €		120 531 €
Immobilisations financières	561 871,4	1 291 641 €	2 026 936 €	4 883 419 €
TOTAL	5 747 160 €	1 297 467 €	2 026 936 €	5 017 691 €

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin de l'exercice
Concessions, Brevet et droits similaires	8 790 €			8 790 €
Autres immobilisations incorporelles	4 951 €			4 951 €
Immobilisations corporelles	82 634 €	8 834 €		91 468 €
TOTAL	96 375 €	8 834 €	0 €	105 209 €

Immobilisations financières brutes

	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin de l'exercice
Parts établissements de crédits	260 241 €			260 241 €
Dépôts de garantie locaux	7 920 €			7 920 €
Prêts d'honneur	2 756 929 €	1 202 861 €	1 297 468 €	2 662 322 €
Contrats d'Apports Associatifs	843 700 €	86 778 €	343 959 €	586 519 €
Fonds de garantie	1 729 749 €		383 508 €	1 346 241 €
TOTAL	5 598 539 €	1 289 639 €	2 024 935 €	4 863 243 €

Dépréciation des immobilisations financières

	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin de l'exercice
Parts établissements de crédits	0 €			0 €
Dépôts de garantie locaux	0 €			0 €
Prêts d'honneur	296 439 €		17 705 €	278 734 €
Contrats d'Apports Associatifs	133 167 €		8 382 €	124 785 €
Fonds de garantie	831 090 €		226 849 €	604 241 €
TOTAL	1 260 696 €	0 €	252 936 €	1 007 760 €

Échéances des créances

	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Immobilisations financières	268 161 €		268 161 €
Parts établissement crédit	260 241 €		260 241 €
Cotrafi (Dépôt de garantie locaux)	7 920 €		7 920 €
Prêts	3 248 841 €	1 345 774 €	1 903 067 €
dont Prêts d'honneur	2 662 322 €	1 099 479 €	1 562 843 €
dont Contrat d'Apport Associatif	586 519 €	246 295 €	340 224 €
Fonds de Garantie	1 366 417 €	0 €	1 366 417 €
dont FA	0 €	0 €	0 €
dont FAG	1 346 241 €	0 €	1 346 241 €
dont "Quartiers"	20 176 €	0 €	20 176 €
Autres créances	710 430 €	710 430 €	0 €
dont Divers	1 378 €	1 378 €	0 €
dont Produits à recevoir	669 931 €	669 931 €	0 €
dont Fds Ingénierie DLA	39 121 €	39 121 €	0 €
Créances Clients	12 010 €	12 010 €	0 €
TOTAL	5 605 859 €	2 068 214 €	3 537 645 €

Détail des produits à recevoir

Année	Classification	Montant
2017		
	Financement FSE	15 060 €
2018		
	Financement FSE	4 505 €
	Financement LABO	11 250 €
2019		
	Financement FSE	68 157 €
2020		
	Financement Etat	500 €
	Financement FSE	95 962 €
	Financement LABO	11 250 €
2021		
	Financement FSE	161 302 €
	Financement LABO	4 500 €
	Financement DLA	24 245 €
	Exédent de taxe sur salaires	12 527 €
	Financement Expertise TPE	5 700 €
	AUTRE	20 198 €
	Financement Expertise FINES	25 500 €
	FINANCEMENT BAREME 1-2-3-4	41 362 €
	REGION 2021	167 912 €
	TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	669 931 €

Notes relatives au bilan passif

Fonds Associatif / Réserve

Les fonds associatifs et réserves pour projet associatif sont définitivement acquis par l'association.

Les fonds propres de GAIA s'élèvent à 258.8 K€

Les réserves pour projet associatif s'élèvent à 20 K€.

Apports avec Droit de Reprise

Les 2 158 K€ sont constitués de la façon suivante :

APPORTS AVEC DROIT DE REPRISE	
Fonds CAA	1 306 618 €
Fonds PH	720 850 €
Fonds Inovizi	269 943 €
Risque pertes PH	- 58 368 €
Risque pertes CAA	- 80 552 €
TOTAL	2 158 491 €

Dotations du fonds de Prêt d'Honneur

	A l'ouverture	Apport 2021	Clôture
Caisse Epargne	208 600 €		208 600 €
Caisse des Dépôts	442 475 €		442 475 €
Crédit Agricole SRA	26 460 €		26 460 €
Pépinières Multi-Sites	10 000 €		10 000 €
Apport ISI Caisse Epargne	172 146 €		172 146 €
Apport ISI CDC	121 401 €		121 401 €
Commissions BPI France	-40 097 €	-3 318 €	-43 415 €
Perte sur P.H.	-212 133 €	-4 684 €	-216 817 €
TOTAL	728 853 €	-8 002 €	720 851 €

Avances remboursables Strat Up & GO (ex-INOVIZI)

	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin de l'exercice
A l'ouverture	231 938 €			231 938 €
Remboursements de l'exercice			-57 896 €	-57 896 €
Nouveaux prêts		95 900 €		95 900 €
TOTAL	231 938 €	95 900 €	-57 896 €	269 942 €

- Dotations au fonds de Contrat d'Apport Associatif

	A l'ouverture	Apport 2021	Clôture
Caisse des Dépôts	650 000 €		650 000 €
Crédit Coopératif	15 000 €		15 000 €
France Active	90 000 €		90 000 €
Région Rhône Alpes / Auv	718 920 €		718 920 €
Crédit Mutuel	20 000 €		20 000 €
Pertes sur CAA	-187 302 €		-187 302 €
TOTAL	1 306 618 €	0 €	1 306 618 €

Apports sans droit de reprise

APPORTS SANS DROIT DE REPRISE	
Fonds CAA	717 502 €
Fonds PH	2 721 540 €
Fonds de développement	197 482 €
Risque pertes PH	- 220 366 €
Risque pertes CAA	- 44 233 €
TOTAL	3 371 925 €

Dotations du fonds de Prêt d'Honneur

	A l'ouverture	Apport 2021	Clôture
Conseil Régional	1 321 959 €		1 321 959 €
Communes	76 964 €		76 964 €
Metro	670 735 €		670 735 €
Caisse Epargne	308 462 €	12 000 €	320 462 €
Crédit Agricole	5 293 €		5 293 €
Crédit Mutuel	9 200 €	9 900 €	19 100 €
Fondation Créavenir	169 725 €		169 725 €
Banque Populaire	17 287 €	5 000 €	22 287 €
Entreprises + Caterpillar + EDF	263 965 €		263 965 €
Commissions et Remboursements	-117 790 €	-12 529 €	-130 319 €
Pertes sur P.H,	-648 108 €	-17 685 €	-665 793 €
Fonds P.H croissance	100 000 €		100 000 €
Fonds P.H. Initiative Sud Isère	547 163 €		547 163 €
TOTAL	2 724 855 €	-3 314 €	2 721 541 €

Dotations au fonds de Contrat d'Apport Associatif

	A l'ouverture	Apport 2021	Clôture
Métro	120 000 €		120 000 €
France Active	90 000 €		90 000 €
Ville de Grenoble	24 000 €		24 000 €
Conseil Général	220 000 €		220 000 €
Communes	20 000 €		20 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes	235 000 €		235 000 €
CDC	104 000 €		104 000 €
Pertes sur CAA	-95 498 €		-95 498 €
TOTAL	717 502 €	0 €	717 502 €

Fonds de Développement

	A l'ouverture	Apport 2021	Clôture
Solde Exercices Antérieurs	110 700 €	0 €	110 700 €
Affectation Résultat N-1	26 345 €	0 €	26 345 €
Factures	-37 035 €	-2 480 €	-39 515 €
DLA antérieurs	99 951 €	0 €	99 951 €
TOTAL	199 961 €	-2 480 €	197 481 €

Fonds de Garantie

	A l'ouverture	Apport 2021	Clôture
Total des dotations cumulées	481 365 €		481 365 €
Total des pertes nettes	-339 029 €	-64 371 €	-403 400 €
TOTAL	142 336 €	-64 371 €	77 965 €

Provisions

	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin de l'exercice
Provision risque conventions FSE	85 188 €	76 126 €	-27 000 €	134 314 €
Labo Region	33 750 €			33 750 €
Provision pour retraite	13 597 €		-2 253 €	11 344 €
TOTAL	132 535 €	76 126 €	-29 253 €	179 408 €

Échéances des dettes

	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
	322 985 €	157 910 €	165 075 €
Emprunts établissement de crédit	20 050 €	4 975 €	15 075 €
Emprunts Dettes financières Div ,	150 000 €		150 000 €
Fournisseurs comptes rattachés	61 640 €	61 640 €	
Dettes fiscales et sociales	91 295 €	91 295 €	
Dettes immob, et rattachées			
Autres dettes	759 697 €	0 €	759 697 €
dont Fonds Ingénierie DLA			
dont Mises à dispo Fds de Garanties	759 697 €		759 697 €
dont CAA à reverser à FA			
dont FAA à reverser à R-A			
dont Fonds de Dotation G.A.I.A			
Charges à payer	167 €	167 €	0 €
Produits constaté d'avance	50 €	50 €	0 €
Divers	0 €	0 €	0 €
TOTAL	1 082 899 €	158 127 €	924 772 €

Détail des charges à payer

Libellé	Montant brut
IS sur produits financiers	167 €
Dettes provisions CP et RTT	50 962 €
Autres dettes sociales / intéressement	13 979 €
Factures non parvenues	8 858 €
TOTAL	73 966 €

Notes relatives au compte de résultat

Ventilations des produits

Les produits d'exploitation se ventilent principalement comme suit :

- Commissions sur Programmes et prestations : 898 738€ contre 884 881€ en N-1.
- Subventions d'exploitation : 97 133€.
- Produits divers et transferts de charges : 5 624€ contre 513€ en N-1.
- Reprise sur provisions : 40 503€
- Cotisations membres : 38 653€ contre 34 970€ en N-1.

Résultat exceptionnel

Néant

Autres informations

Valorisation des contributions volontaires

Le temps mobilisé par les 80 bénévoles dans le cadre des Comités d'Engagement et du parrainage est valorisé par l'association pour 92 000€

Effectif moyen

Effectif moyen	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'Association
Cadres	13.45	
Employés	1.24	
TOTAL	14.69 ETP	

Rémunération des dirigeants

L'article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006 oblige les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 euros et recevant une ou plusieurs subventions de l'État ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 euros, à publier les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature. Conformément à l'article R 123-198 1° du Code de Commerce cette information n'est pas fournie dans l'annexe des comptes annuels car elle permettrait d'identifier la situation des membres du collège concerné.

Partenariats financiers

Les partenaires représentés sur cette page constituent la base principale de nos ressources financières.

Essentielles pour la conduite de nos actions et au développement d'une économie créatrice d'emplois et d'utilité sociale, Ces partenaires participent à la réalisation de nos objectifs.

Depuis 1998 et à l'exemple de la Caisse des Dépôts, ils sont de plus en plus nombreux à rejoindre la communauté de GAIA.

Les partenaires financiers publics



Cofinancé par
l'Union européenne



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

FDVA
FONDS POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DE LA VIE
ASSOCIATIVE



PRÉFET
DE L'ISÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale de l'emploi,
du travail et des solidarités de l'Isère



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DREETS)

bpifrance



BANQUE des
TERRITOIRES



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

isère
LE DÉPARTEMENT
www.isere.fr

**GRENOBLE ALPES
MÉTROPOLE**

CAPi
> PORTE DE L'ISÈRE

Trièves
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
Oisans

Les partenaires financiers privés

FRANCE ACTIVE

Les entrepreneurs engagés

